

La production de plants provenant de graines indigènes

Autor(en): **Hess, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 7

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La production de plants provenant de graines indigènes.

Dans la « Revue des eaux et forêts », *Huffel*¹ s'exprime comme suit : « Le peuplement naturel nous procure la certitude d'obtenir toujours des arbres adaptés aux conditions locales. Nos essences présentent des variations souvent notables; elles ont formé des races qui se sont créées, au cours des siècles, sous l'influence prolongée des particularités de station. Introduire dans la forêt des étrangers d'origine quelconque et en tout cas incertaine, provenant de graines du commerce, est une des plus pernicieuses erreurs qu'on commette journellement. On ne devrait utiliser, pour faire des semis en pépinière, que des graines récoltées sur place, provenant d'arbres soigneusement choisis. »

Ces paroles méritent d'être répétées. Tous ceux qui ont l'occasion de visiter des plantations, dans notre pays, remarquent journellement les conséquences des erreurs commises dans ce domaine. Si nous examinons les reboisements des 50 dernières années, nous sommes étonnés de constater le maigre succès des cultures effectuées. Des jeunes peuplements, montrant dans leur jeunesse un bel accroissement, ont péri à l'âge de 20—30 ans, ou bien ont souffert de certaines maladies, le chermès de l'épicéa, le chancre du mélèze, etc., qui déprécient fortement la valeur des bois. Les rajeunissements naturels à proximité des plantations, par contre, sont restés indemnes. Dans la plupart des cas, nous ne pouvons expliquer l'insuccès de la plantation que par la provenance étrangère des graines. Malgré ces leçons, on continue les plantations au moyen de plants fournis par le commerce. Il est, en effet, plus facile d'acheter les plants et d'en garnir des surfaces considérables en peu de temps, que de récolter soi-même des graines, puis d'élever des plants dont on ne sauvera qu'avec peine un nombre restreint.

*Engler*² déjà a rendu attentif à l'influence de la provenance des graines sur la croissance des arbres. Mais il a considéré sur-

¹ *Le mouvement forestier à l'étranger*. C. Wagner : « Die Grundlagen der räumlichen Ordnung im Walde », Tübingen 1911. (« Revue des eaux et forêts » 1911, p. 520.)

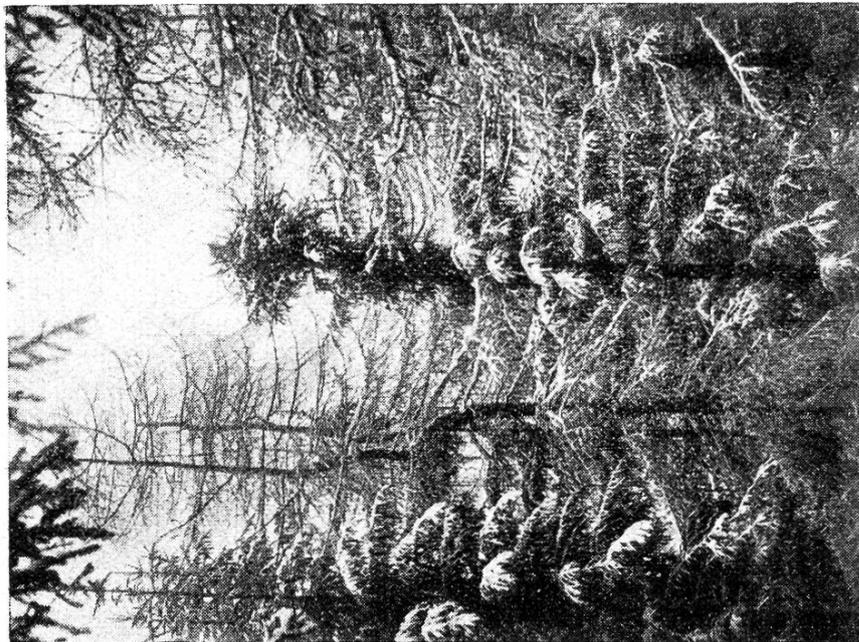
² *A. Engler* : « *Einfluss der Samenprovenienz*. » (« Annales de la Station fédérale de recherches forestières », vol. VIII, 1905, et vol. X, 1913.)



Phot. E. Hess, à Berne.

Forêt des Planches-dessus (commune de St-Luc; altitude 1760 m).

L'épicéa ci-dessus, de 8 m de hauteur, a un diamètre de 26 cm. La pousse terminale gèle chaque printemps. (La limite supérieure de cette forêt est à 2200 m d'altitude.)



Phot. E. Hess, à Berne.

Forêt des Planches-dessus (commune de St-Luc; altitude 1760 m).

Plantation, âgée de 50 à 60 ans, de mélèze et d'épicéa. Ceux-ci sont rabougris et de forme déféctueuse.

tout l'altitude comme étant le facteur principal. *Fankhauser*¹ a abordé la question dans son étude sur « l'hérédité des propriétés dues à la station et à la forme des essences forestières ». Il démontre, avec des exemples concluants, l'importance des différentes races de nos arbres, formées sous l'influence du climat local. « Il ne suffit pas, dit-il, de considérer l'altitude : il y a une quantité de facteurs qui agissent pour former une race. Nous n'avons la certitude d'employer la bonne que si l'on récolte les graines dans les périmètres mêmes dans lesquels elles seront utilisées, ou à proximité immédiate. » Nous recommandons chaudement à nos collègues la lecture de cet article bien documenté.

*Ph. Flury*² appuie cet auteur, dans un récent travail sur la question. Il en tire la conclusion qu'il est nécessaire de créer une sécherie fédérale pour l'extraction des graines, proposition déjà faite par *Engler*,³ il y a 15 ans, mais sans succès.

Le Valais, avec son climat spécial et différent de celui des autres parties de la Suisse, offre des cas intéressants de plantations mal réussies avec des plants étrangers. Nous nous bornerons à en citer deux bien typiques et dont le premier, tout particulièrement, illustre fort bien cette vérité que, même à des altitudes moyennes, la provenance de la graine joue un rôle important, ce que beaucoup de nos collègues nient encore.

Dans les années 1904—1907, on a reboisé les pentes abruptes et dénudées qui dominant le village de *Collonges*, à une altitude de 700—900 m, sur la rive droite du Rhône. Ces terrains furent abandonnés de tout temps au parcours des chèvres et des moutons, ce qui a provoqué la décadence complète du sol. Le résultat de ces plantations paraissait réjouissant; même l'été sec de 1906 n'y avait pas fait trop de dégâts.

Or, nous lisons ce qui suit, au sujet de ces boisements, dans un rapport de 1912 : « Quand on considère l'aridité de la station, on est étonné des résultats favorables obtenus. Le mélèze va bien sur l'ensemble de la surface. En somme, malgré les déchets inévitables, l'ensemble donne une bonne impression et l'on marche vers un résultat positif. »

¹ « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen », 1930.

² « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen », 1931.

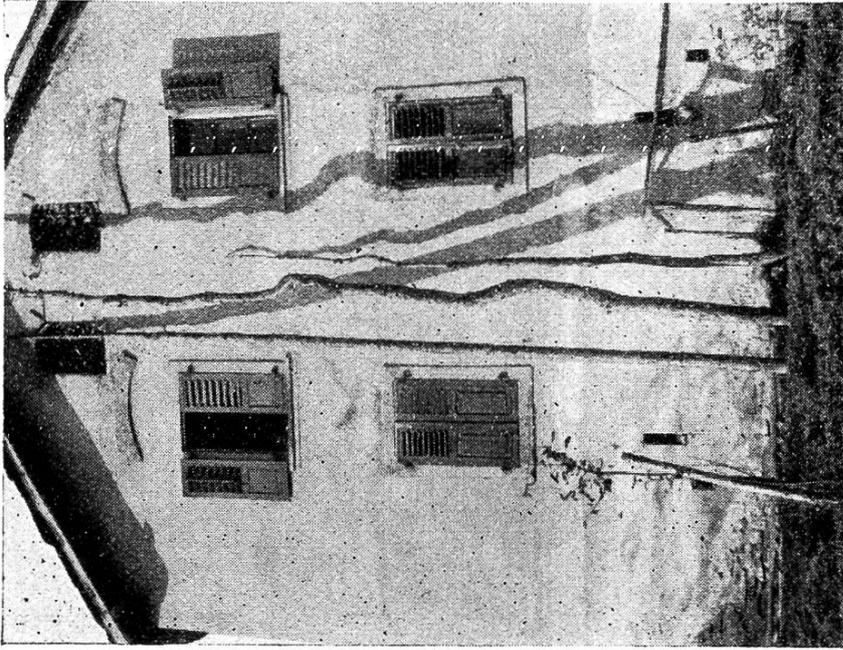
³ *A. Engler* : « Beschaffung guter Waldsamen von geeigneter Herkunft durch den Bund. » (« Schweizerische Zeitschrift f. Forstwesen », 1916.)



Phot. E. Hess, à Berne.

Boisement des Planches-dessus à St-Luc
(altitude 1780 m).

Mélèzes et épicéas provenant de plantation, de petite
taille et de forme très défectueuse.



Phot. E. Müller, à Sierre.

Perches de mélèze provenant des peuplements de Planches-dessus.

A gauche: mélèze indigène d'une belle rectitude;
à droite: tiges de provenance inconnue (plantation), de forme très défectueuse.

Le rapport de 1924 se prononce aussi dans le même sens. Mais en 1930 les choses se modifient profondément. Les étés de 1928 et 1929 avaient provoqué le dépérissement de la moitié environ des mélèzes, épicéas et hêtres plantés 25 ans auparavant et qui avaient prospéré jusqu'alors. Les pins sylvestres, les frênes, les érables et les chênes avaient déjà subi le même sort auparavant. La hauteur des peuplements créés variait de 3 à 7 m et le diamètre, à hauteur de poitrine, de 8 à 12 cm. Malgré 25 ans de croissance satisfaisante, ils n'ont pas pu résister à ces chaleurs excessives. De 100.000 plants mis à demeure, moyennant une dépense de 12.500 fr., il n'en reste que quelques milliers lesquels disparaîtront probablement aussi. Ce résultat est donc à peu près nul; il est très décourageant pour la population de Collonges, surtout pour le garde forestier qui avait travaillé avec beaucoup de zèle.

Par des recherches dans les archives communales, nous avons découvert que les graines et les plants employés ont été livrés par des fournisseurs de Zernez et de Lenzbourg.

Heureusement que, parmi les groupes dépérissants, un rajeunissement naturel de mélèze, d'épicéa, de pin, de hêtre et d'érable s'est installé et développé sans aucun déchet. On remarque une grande différence dans la forme entre les mélèzes plantés et ceux provenant de semis naturels : les premiers se distinguent par une écorce rugueuse, des branches épaisses, dures, tandis que les seconds sont de forme svelte, avec des branches minces (voir planche en tête du cahier, 2^e page).

Dans le reboisement du Rosel, à *Dorénaz*, situé sur le même versant, à peu de distance du précédent, les plantations exécutées depuis 15 ans ont subi le même sort que celles de Collonges.

Un autre cas nous montre que si les arbres plantés ne périssent pas, ils donnent souvent des sujets mal conformés et des produits de peu de valeur, mais non pas de bois de service.

Dans les années 1870 à 1880, on a effectué une plantation aux Planches, au-dessus du village de *St-Luc* (1750 à 1810 m altitude), avec des plants de mélèze et d'épicéa élevés dans les pépinières vaudoises et dont les graines avaient été fournies par le commerce. Le résultat n'est pas très réjouissant; les mélèzes sont rabougris, branchus et, tandis que les épicéas n'ont pas dépassé 8 à 10 m de hauteur, leurs pousses gèlent chaque année. Les

cimes sont touffues et rappellent la forme colonnaire de l'épicéa. (*P. e. lusus columnaris.*)

Le peuplement, âgé aujourd'hui de 50—60 ans, a un aspect lamentable : beaucoup de tiges ont péri et nombreuses sont les clairières. Fort heureusement, ici encore, on assiste à un rajeunissement naturel par les graines des peuplements voisins. Il sera ainsi possible, par l'éclaircie, d'éliminer peu à peu les mauvais sujets. On pourrait même se demander s'il ne conviendrait pas de couper tous les arbres issus de plantation pour empêcher leur reproduction. Il est à craindre, en effet, que leurs graines ne se répandent dans les peuplements voisins et que cette mauvaise race ne s'implante dans la région. Au-dessous de cette plantation, on a fait, de 1904—1911, un autre reboisement, d'une étendue de 13 ha, qui montre aussi l'influence de la provenance des graines. L'aspect actuel des plants laisse entrevoir que le peuplement subira le même sort que celui mentionné ci-dessus.

On pourrait objecter que les formes défectueuses des arbres de St-Luc proviennent surtout du mauvais sol et de l'influence de l'altitude. Mais on citerait facilement d'autres cas semblables à des altitudes moyennes et sur un sol excellent. A Martigny-Bourg, c'est, par exemple, au-dessous des Ecoteaux (760 m altitude), une plantation de mélèze de 40—50 ans, ressemblant fort, en ce qui concerne la forme des arbres, à celle de St-Luc. Les arbres ont une hauteur de 12—15 m et un diamètre de 20—26 cm. Malgré les éclaircies pratiquées déjà depuis 20 ans dans ce peuplement, il reste encore quantité de fûts de forme défectueuse. Ici, comme à St-Luc, la plantation disparaîtra peu à peu et fera place aux sujets provenant de rajeunissement naturel.

Ces exemples montrent à l'évidence les risques que nous courons en introduisant des plants issus de graines dites « du commerce ». Pourquoi donc, après ces expériences fâcheuses, faites dans toute la Suisse, rester toujours dans la même ornière et poursuivre les reboisements avec des graines d'origine inconnue ?

Si l'on veut obtenir de meilleurs résultats, il est absolument nécessaire de s'occuper sérieusement de la question ; il faut cesser d'employer des semences et des plants fournis par les marchands-grainiers.

Il faut, avant tout, organiser la récolte des graines et l'élevage des plants, bien séparés suivant leur provenance : deux

choses plus difficiles à réaliser qu'on ne se l'imagine. — En effet, il ne suffit pas, comme beaucoup de nos collègues l'admettent, d'établir des pépinières à une altitude donnée, pour « acclimater » les plants. Les qualités acquises sous l'influence d'un climat et d'un sol déterminés se maintiennent longtemps; elles ne peuvent être modifiées si l'on soumet ces plants, pendant un court laps de temps, à d'autres conditions climatiques et édaphiques. De nombreuses années sont nécessaires pour *sélectionner*, peu à peu, une nouvelle race qui remplace la première.

(*A suivre.*)

E. Hess.

Un classique forestier.

Il ne s'agit ni de Duhamel du Monceau, ni de Varenne de Fenille, ni encore d'Evelyn et de sa « Sylva », mais de l'excellent philosophe et polygraphe grec *Théophraste*, le disciple de Platon et l'ami d'Aristote. Cet auteur, mieux connu pour les « Caractères » qu'on lui a attribués et dont la traduction française a fondé la réputation littéraire de La Bruyère, est né, à en croire Diogène Laërce (*Vie des Philosophes*), en 370 avant J.-Chr. à Eresos de Lesbos et mourut à Athènes à un âge avancé, probablement en 285. A son maître Platon, il est redevable de la méthode de classification qu'il a appliquée au monde végétal dans un traité de botanique, arboriculture et sylviculture intitulé *ΠΕΡΙ ΦΥΤΩΝ ΙΣΤΟΡΙΑΣ* (*peri phytôn historias*).¹ Ses connaissances encyclopédiques, les renseignements qui lui furent fournis par des savants de la suite d'Alexandre le Grand, son protecteur (qui, comme Napoléon, aimait et sut s'entourer d'un état-major scientifique dans ses conquêtes), un don indéniable d'observation, lui permirent de mettre au jour un essai extrêmement remarquable pour son temps. Le D^r Anderson, l'actif préposé au Service d'expérimentation britannique pour l'Angleterre et le Pays de Galles, m'a mis ce vénérable bouquin entre les mains; je me suis amusé à y glaner quelques passages susceptibles d'intéresser les lecteurs de ce journal.

Théophraste semble avoir voué un intérêt particulier à la régénération soit naturelle, soit artificielle, des arbres. Ecartant résolument certains contes de bonnes femmes qui avaient cours à l'é-

¹ L'édition que j'ai consultée est celle de *Heinemann*, Londres, 1916, *The Loeb Classical Library*, 2 volumes.